

INSCRIPTION à l'école maternelle

Pour inscrire à l'école maternelle votre enfant né en 2014,
vous devez venir au secrétariat de Mairie,
muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant,
retirer les fiches d'inscription et les retourner complétées
avant le 22 mai 2017.

*Une visite de la classe sera organisée
dans le courant du mois de juin.
Consulter le panneau d'affichage de l'école
pour connaître la date*

